



Meeting régional qualificatif de Versailles et Saint Germain en Laye 11 et 12 février 2012

Qualificatif aux championnats inter-régionaux et championnats régionaux

Bassin de 50m – labellisé meeting régional qualificatif – chronométrage électronique

Samedi : piscine 8 couloirs (St Germain en Laye)

Dimanche : piscine 6 couloirs (Versailles)

Bassin de récupération : 20 x 10 à St Germain en Laye et 15 x 5 à Versailles

Ouvert aux Minimes, Cadets, Juniors et Seniors (sans grille de temps)

Conformément au règlement fédéral, les meetings régionaux sont interdits aux nageurs qualifiés aux meetings nationaux (cf liste publiée sur le site de la FFN).

Plus d'informations : www.snversailles.fr ou www.cno-stgermain.com

Contact : meeting@snversailles.fr ou **06 77 80 23 24**



Yvelines
Conseil général



Samedi 11 février à St Germain en Laye

OP : 13h30 PE : 14h30

200m NL D&M classement au temps

200m Papillon D&M classement au temps

200m Dos D&M classement au temps

200m Brasse D&M classement au temps

200m 4N D&M classement au temps

800 NL D classement au temps

1500 NL M classement au temps





Dimanche 12 février à Versailles

OP : 7h30 – PE : 8h30

100m Papillon D&M (séries)
100m Dos D&M (séries)
100m Brasse D&M (séries)
100m NL D&M (séries)
400m 4N D&M (classement au temps)
400m NL D&M (classement au temps)

OP : 13h30 – PE 14h30

Finales A sur les 100m
pour 2 catégories : Minimes ; Cadets/Juniors/Seniors (6 nageurs par finale)

Pause 30'

50m Papillon D&M (séries)
50m Dos D&M (séries)
50m Brasse D&M (séries)
50m NL D&M (séries)

Pause 10'

Finales A sur les 50m
pour 2 catégories : Minimes ; Cadets/Juniors/Seniors (6 nageurs par finale)



VERSAILLES

Règlement :

Classement au temps sur les 200m, 400m, 800m et 1500m.

Sur les 50m et 100m, finales A (à 6 nageurs) pour deux catégories (Minimes ; Cadets/Juniors/Seniors).

L'organisateur pourra refuser des engagements afin de garantir un temps raisonnable de compétition. En particulier le nombre de séries des 400m, 800m et 1500m sera limité.

Le nombre d'engagements n'est pas limité par nageur.

Récompenses :

Les récompenses seront faites

- toutes catégories confondues pour les 200m, 400m, 800m et 1500m
- pour 2 catégories pour les 50m et 100m : Minimes ; Cadets/Juniors/Seniors

Engagements :

Tarif de l'engagement : 8 €

Date limite d'engagement : 30 janvier

Les éventuels engagements non retenus seront annoncés aux clubs concernés le jeudi 2 février.

Les forfaits ne seront pas remboursés quelle qu'en soit la raison.

Engagements via extranet en ligne, si application disponible. Sinon ou en cas de problème : meeting@snversailles.fr

Le règlement financier est à adresser à SN Versailles – 7 rue Léon Gatin – 78 000 Versailles. Il devra être effectué au plus tard le jour du meeting.

Officiels :

Les clubs de la région Ile de France doivent présenter 1 officiel à partir de 5 nageurs et 2 officiels à partir de 10 nageurs pour chaque réunion où ils sont présents.

Les clubs hors région parisienne ne sont pas tenus de fournir des officiels.

Pour une meilleure organisation du jury, merci de nous communiquer les noms de vos officiels en même temps que les engagements.